

## **DEC202180INP**

Décision portant nomination de M. Cornelis van der Beek en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique;

**Sur** proposition de la directrice de l'Institut de physique;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Cornelis van der Beek, directeur de recherche de seconde classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des projets et de l'évolution du site Paris-Saclay pour l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Cornelis van der Beek demeure affecté à l'UMR9001 – Centre de Nanotechnologies (C2N) – 28 Route de Saclay – 91128 Palaiseau.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2021

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

